

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE
SÉANCE STATUTAIRE TENUE LE 17 DÉCEMBRE 2012

Procès-verbal de la séance statutaire du lundi, 17 décembre 2012, tenue à la salle municipale de Saint-Isidore à 20 h 00.

Sont présents :

Le maire : Réal Turgeon

et les conseillers:

Roger Dion	Daniel Blais
Hélène Pelchat	
Éric Blanchette	Hélène Jacques

Est absente :

Guylaine Blais

Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

CONVOCATION ET OBJET

La présente séance a été convoquée par avis de convocation conformément à la Loi. Les sujets suivants sont traités:

1. Adoption des prévisions budgétaires 2013 ;
2. Adoption du programme triennal des immobilisations ;
3. Période de questions ;
4. Clôture et levée de la séance.

2012-12-349 1. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013

ATTENDU QUE les dispositions contenues à l'article 954 du Code municipal obligent les municipalités à préparer et à adopter un budget pour le prochain exercice financier ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Isidore prévoit effectuer des charges équivalentes aux revenus pour l'année 2013 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL BLAIS, APPUYÉ PAR ÉRIC BLANCHETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que le conseil de la municipalité de Saint-Isidore adopte les prévisions budgétaires suivantes pour l'année 2013 :

REVENUS

Taxes générales	2 981 687 \$
Paiements tenant lieu de taxes	37 736 \$
Services rendus	238 812 \$
Transferts	224 850 \$
Amortissement	618 476 \$
Affectations	11 241 \$

TOTAL DES REVENUS **4 112 802 \$**

CHARGES

Administration générale	563 425 \$
Sécurité publique	480 038 \$
Transport	687 792 \$
Hygiène du milieu	430 957 \$
Santé et bien-être	16 426 \$
Aménagement et développement	138 752 \$
Loisirs et culture	357 702 \$
Frais de financement	174 503 \$
Amortissement	618 476 \$
Financement	408 652 \$
Fonds de roulement	65 929 \$
Immobilisations	<u>170 150 \$</u>

TOTAL DES CHARGES

4 112 802 \$

Adoptée

2011-12-350

2. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

ATTENDU QUE les dispositions contenues à l'article 953.1 du Code municipal obligent les municipalités à adopter un programme triennal des immobilisations pour les trois (3) exercices financiers subséquents ;

ATTENDU QUE le programme doit être divisé en phases annuelles et qu'il doit être détaillé pour la période qui lui est coïncidente ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR ÉRIC BLANCHETTE, APPUYÉ PAR DANIEL BLAIS ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore adopte le programme triennal des immobilisations suivant pour les années 2013, 2014 et 2015 :

2013

Asphalte mécanisé	* Emprunt
Route Coulombe est (2 ^e partie) - asphalte	* Emprunt
Rue Fortier - asphalte	* Emprunt
Rue Ste-Geneviève sud - asphalte	* Emprunt
Rang de la Grande-Ligne ouest - asphalte	* Emprunt
Rues du Menuisier et du Soudeur - asphalte	* Emprunt
Rang de la Grande-Ligne est et rue Ste-Geneviève sud - pulvérisation et rechargement	10 000 \$
Parc industriel - nouvelles rues	15 000 \$
Éclairage de rues (lumières au DEL)	20 000 \$
Logiciel (Gonet, site web)	7 500 \$
Conseil sans papier	15 000 \$
Parc de l'aréna - bancs, balançoires, autres	5 650 \$
Aréna – système de réfrigération - hon. prof.	5 000 \$
Centre municipal - génératrice aux mesures d'urgence	10 000 \$
Centre municipal - poste de pompage no 2 - enregistreur d'événement	4 000 \$
Centre municipal - lumières au DEL	3 000 \$
Camion unité d'urgence - hon. prof.	5 000 \$
Réseau aqueduc, égout, piste cyclable, étang aéré - hon. prof.	20 000 \$
Domaine - Phase 3 - hon. prof.	20 000 \$
Parc Brochu-Châtigny - hon. prof.	10 000 \$
Parc industriel - phase 2	10 000 \$
Mini radar	<u>10 000 \$</u>

170 150 \$

2014

Asphalte mécanisé	100 000 \$
Rang St-Pierre nord - asphalte	50 000 \$
Rang de la Rivière sud - asphalte	100 000 \$
Rues du village - asphalte	300 000 \$
Route Haman - rechargement ou asphalte recyclé	100 000 \$
Route Larose sud - rechargement ou asphalte recyclé	150 000 \$
Route Larose nord - rechargement ou asphalte recyclé	150 000 \$
Route Maranda - rechargement ou asphalte recyclé	25 000 \$
Rang Dalhousie - rechargement ou asphalte recyclé	50 000 \$
Rang de la Grande-Ligne ouest - ponceau	70 000 \$
Parc industriel - nouvelles rues	50 000 \$
Rue Ste-Geneviève nord (1 ^{ère} partie) - trottoirs	11 000 \$
Rue Ste-Geneviève nord (2 ^e partie) - trottoirs	10 000 \$
Éclairage de rues - lumières au DEL	20 000 \$
Logiciel (Gonet) - soutien technique	800 \$
Parc de l'Aréna - bancs, balançoires et autres	** 375 000 \$
Centre municipal - écran numérique extérieur	15 000 \$
Centre municipal - lumières au DEL	3 000 \$
Salle Amicale - fenêtres, portes, planchers, etc.	** 323 000 \$
Garage municipal - recouvrement extérieur et agrandissement	** 560 000 \$
Camion unité d'urgence	310 000 \$
Points d'eau Couture et parc industriel - bornes sèches	40 000 \$
Réseau aqueduc, égout, piste cyclable, étang aéré - hon. prof.	** Conditionnel
Parc Brochu - Châtigny	20 000 \$
Gaz Métro	<u>250 000 \$</u>

3 082 800 \$

2015

Asphalte mécanisé	100 000 \$
Éclairage de rues - lumières au DEL	20 000 \$
Logiciel (Gonet) - soutien technique	800 \$
Aréna - système de réfrigération	** 2 000 000 \$
Centre municipal - lumières au DEL	3 000 \$
Point d'eau Couture - barrage	** <u>235 000 \$</u>

2 358 800 \$

*Emprunt de 475 000 \$

**Conditionnel à une subvention

Adoptée

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2012-12-351

4. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire déclare la séance close.

IL EST PROPOSÉ PAR ÉRIC BLANCHETTE, APPUYÉ PAR HÉLÈNE PELCHAT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS DE LEVER LA

PRÉSENTE SÉANCE À 20 HEURES 15.

Adopté ce 14 janvier 2013.

Réal Turgeon,
Maire

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Réal Turgeon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réal Turgeon,
Maire
